

LE PROPAGATEUR DES BONS LIVRES

BULLETIN

BI-MENSUEL



DE LA LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH

Un bon livre est un ami : n'en ayons que d'excellents.

Abonnement : 25 centins par an.

CADIEUX & DEROME, ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES, 1603, RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL.

VIENT DE PARAÎTRE A LA LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH

HISTOIRE ET VIE DE M. PAUL DE CHOMÉDEY SIEUR DE MAISONNEUVE

FONDATEUR ET PREMIER GOUVERNEUR DE VILLEMARIE

Par P. ROUSSEAU, Prêtre de Saint-Sulpice.

1640-1676

Un beau volume grand in-8 de 290 pages....Prix \$1.00, franco \$1.10

Enfin voilà un premier témoignage public de reconnaissance à l'illustre fondateur de Montréal. Grâce au docte Sulpicien dont le nom figure plus haut, nous voilà glorieusement sortis de notre ingrate indifférence et en possession d'une *Vie* digne de M. de Maisonneuve. Ce livre nouveau est un document historique de haute volée et tout Canadien va l'accueillir avec joie et enthousiasme, car les fondateurs comme M. de Maisonneuve sont assez rares pour qu'on les signale à l'attention de toutes les nations.

Nous n'entrons pas aujourd'hui dans le détail des mérites de l'*Histoire et Vie de M. de Maisonneuve*. Nous y reviendrons prochainement. Nous voulons pour le moment faire remarquer que rien n'a été épargné pour faire de ce livre, précieux par le fond, un livre agréable par la forme : grand format, beau caractère neuf, richement espacé, papier de première classe, etc. L'ouvrage est orné de huit gravures, dont deux : le portrait authentique de M. de Maisonneuve et le plan de Montréal en 1685, sont gravées sur acier. Elles nous ont été gracieusement offertes par un amateur des arts de cette ville, M. Peter S. Murphy, bien connu de tous par son esprit d'initiative et par ses goûts artistiques. Nos remerciements bien sincères à M. Murphy.

La *Vie de M. de Maisonneuve* fait partie de notre *Bibliothèque religieuse et nationale*. Ce sera donc, il va sans dire, l'un des plus précieux livres de récompenses que nos maisons d'éducation pourront offrir à leurs élèves. C'est vraiment à la fois un prix *religieux et national*.

Nous nous hâtons, dès aujourd'hui, d'offrir au public canadien, par l'entremise du *Propagateur des bons livres*, un chapitre de l'ouvrage.

CHAPITRE VINGT-DEUXIÈME

1640

Dollard des Ormeaux et le combat du Long-Sault

Dans le temps où la colonie était en proie à l'approche de l'armée des Iroquois, la plus formidable qui eût encore

attaqué les postes du Canada, vivait à Villemarie un jeune officier "de mise et de conduite" nouvellement arrivé de France. Il avait quelque temps servi dans l'armée avec distinction, mais à la suite de quelques difficultés



MORT DE DOLLARD.

survenues dans son régiment, il s'était retiré du service. Le trouvant en disponibilité, M. de Maisonneuve, dans son dernier voyage se l'était attaché, et lui avait donné le grade de commandant dans la garnison de Montréal.

Il s'appelait Adam Dollard Sieur des Ormeaux. Il n'avait que vingt-deux ans.

Vers la fin d'Avril 1640, pendant que les autorités cherchaient les moyens de détourner les malheurs dont les colons étaient menacés, Dollard conçut un projet d'une audace hardiesse. Il se proposait d'aller à la rencontre de l'armée Iroquoise avec un petit nombre de braves compagnons, de se battre jusqu'au dernier souffle sans accepter le quartier, de vendre sa vie le plus cher qu'il pourrait et d'inspirer de l'épouvante aux barbares par un excès d'audace, et par une mort héroïque de les forcer de suspendre leur marche et même de retourner dans leur pays.

Comme il ne pouvait entrer seul en campagne il s'ouvrit de son dessein à quinze ou seize jeunes gens, et leur proposa de les mener en parti audessus de l'île de Montréal, ce qu'on avait encore jamais osé tenter. Il trouva de courageux compagnons qui promirent aussitôt de le suivre, et le Gouverneur de Villemarie le trouvait bon. Dollard lui soumit son dessein. M. de Chomedey qui avait confiance dans son expérience et son courage lui donna son congé. Chacun alors fit ses préparatifs de départ.

Villemarie, au jour de l'adieu, fut témoin d'un spectacle touchant qui s'est renouvelé il y a quelques années, au départ de nos Zouaves Pontificaux. Dollard et ses compagnons s'étant préparés par un dernier aveu de leurs fautes, se présentèrent à la table sainte pour recevoir le pain des forts. L'un d'entre eux ayant reculé au moment décisif, après la communion tous firent le serment de ne demander aucun quartier à l'ennemi et de combattre jusqu'à la dernière goutte de leur sang.

Ayant ainsi réglé avec le ciel, ils voulurent aussi régler leurs affaires d'ici-bas, et l'on peut voir au greffe de cette ville le testament à peu près uniforme de ces héros chrétiens, rédigé par Maître Bénigne Rasser, notaire public, sous la date du 18 avril 1640.

" Désirant aller en parti de guerre avec le sieur Dollard, pour courir sus aux Iroquois et ne sachant comment il plaira à Dieu de disposer de ma personne dans ce voyage, j'institue—en cas que je vienne à périr—un tel, héritier universel à tous mes biens, à la charge seulement de faire célébrer dans la paroisse de Villemarie, quatre grand-messes et d'autres pour le repos de mon âme.

Le Major Closse, LeMoyné et Picoté de Belesaire, homme de mérite dernièrement arrivé avec M. de Maisonneuve, désiraient vivement grossir le parti, et ils promettaient une quarantaine de braves, si l'on ne voulait partir qu'avec les semences.